



Communiqué de presse
13 septembre 2018

Inauguration de la première unité de méthanisation raccordée au réseau de transport de gaz d'Île-de-France

L'unité de méthanisation Bassée Biogaz a été inaugurée ce jour en présence d'élus et de représentants de la Région Île-de-France. Le projet est porté par Nicolas Brunet agriculteur en Seine-et-Marne, et le bureau d'études Artaim Conseil. Situé à Noyen-sur-Seine, le site de méthanisation produit 16,5 millions de kWh/an (soit 16,5 GWh/an) de biométhane à partir de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVEs) et de co-produits de l'agriculture, soit l'équivalent de la consommation de près de 1 400 foyers chauffés au gaz. Premier site de biométhane d'origine agricole raccordé au réseau de transport de gaz d'Île-de-France, il illustre le potentiel du biométhane et son impact positif pour le développement de l'économie circulaire francilienne.

Le biométhane est une énergie renouvelable produite à partir de matière organique. Injecté dans les réseaux de gaz, il est utile à l'ensemble des usages : chauffage, cuisson, industrie, mobilité,... En réduisant les émissions de CO₂ à toutes les étapes du processus, le développement de la filière d'injection de gaz renouvelable a permis d'éviter le rejet à l'atmosphère de 90 000 tonnes de CO₂ en 2017. L'essor du biométhane renforce également le rôle du monde agricole dans l'activité économique de nos territoires, permet de développer une filière industrielle française compétitive et améliore la balance commerciale nationale en produisant localement du gaz renouvelable.

À fin août 2018, 65 sites de production de biométhane sont raccordés aux réseaux gaziers ; 21 sites ont été mis en service depuis le début de l'année. L'injection de biométhane dans les réseaux de gaz en France est en forte progression. Après avoir doublé entre 2016 et 2017, elle atteint 430 GWh sur les 8 premiers mois de l'année soit une forte hausse de 73% par rapport à la même période de l'année précédente. Plus de 480 projets sont aujourd'hui à l'étude sur l'ensemble du territoire français, ce qui pourrait porter la capacité d'injection à 10 000 GWh/an. En complément du biométhane, le Power to gas et la gazéification assureront également très bientôt une contribution essentielle au développement des gaz renouvelables en France.

Le projet Bassée Biogaz a bénéficié du concours technique et financier de la Région Île-de-France, dans le cadre de la stratégie régionale de développement de la méthanisation votée en 2014, avec un taux de subvention équivalent à 20% du montant investi.



Communiqué de presse
13 septembre 2018

À propos de GRTgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier. En France, GRTgaz possède et exploite 32 410 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.

Contact : claire.maindru@grtgaz.com

La Région Île-de-France

La Région accompagne actuellement 16 projets d'unités en Île-de-France. Dans la perspective d'un développement vertueux de la méthanisation, elle souhaite favoriser le traitement des gisements locaux tout en veillant à l'amélioration de la valeur agronomique des sols cultivés, à la prévention et la valorisation des déchets et des boues d'épuration, à la préservation de la ressource en eau, à la création d'emplois et au développement économique.

Contact : service.presse@iledefrance.fr